

SECTION 1: Identification du produit et de l'entreprise

Identification du produit

Désinfectant pour les mains SafePure, 80% v/v

Autres moyens d'identification/synonymes

AMD Medicom Item Code(s): Liste des produits en annexe

Information sur le fabricantAMD Medicom Inc.
2555 Chemin de l'Aviation
Pointe-Claire, Québec, H9P 2Z2**Numéro de téléphone (Canada):** 514-636-6262**Numéro de téléphone d'urgence:** 1-800-361-2862

SECTION 2: Identification des dangers

Classification SGH

Irritation oculaire: Catégorie 2B

Liquides inflammables: Catégorie 2

Règlement canadien sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Catégorie	Sous-catégorie	Critères
Irritation oculaire - Catégorie 2	Irritation oculaire - Catégorie 2A	Une substance qui n'est pas classée dans la catégorie «Lésions oculaires graves - catégorie 1» et pour laquelle des données animales acquises à partir d'essais effectués conformément à la Ligne directrice de l'OCDE pour les essais de produits chimiques, n° 405, intitulée <i>Irritation/corrosion oculaire aiguë</i> , tel que modifié de temps à autre, démontrent dans au moins deux ou trois une réponse positive qui s'inverse complètement au cours d'une période d'observation de plus de sept jours mais pas plus de 21 jours, et le score moyen calculé après les notes à 24, 48 et 72 heures après l'instillation de la substance, est <ol style="list-style-type: none">En cas d'opacité cornéenne, ≥ 1;En cas d'iritis, ≥ 1;En cas de rougeur conjonctivale, ≥ 2; ouEn cas d'oedème conjunctival (chemosis), ≥ 2
Irritation oculaire - Catégorie 2	Irritation oculaire - Catégorie 2B	Une substance qui n'est pas classée dans la catégorie «Lésions oculaires graves - catégorie 1» et pour laquelle des données animales acquises à partir d'essais effectués conformément à la Ligne directrice de l'OCDE pour les essais de produits chimiques, n° 405, intitulée <i>Irritation/corrosion oculaire aiguë</i> , tel que modifié de temps à autre, démontrent dans au moins deux ou trois une réponse positive qui s'inverse complètement au cours d'une période d'observation de plus de sept jours, et le score moyen calculé après les notations à 24, 48 et 72 heures après l'instillation du substance, est <ol style="list-style-type: none">En cas d'opacité cornéenne, ≥ 1;En cas d'iritis, ≥ 1;En cas de rougeur conjonctivale, ≥ 2; ouEn cas d'oedème conjunctival (chemosis), ≥ 2

Catégorie	Critères
Liquides inflammables - Catégorie 1	Un liquide qui a un point d'éclair <23°C et un point d'ébullition initial ≤35°C
Liquides inflammables - Catégorie 2	Un liquide qui a un point d'éclair <23°C et un point d'ébullition initial >35°C
Liquides inflammables - Catégorie 3	Un liquide qui a un point d'éclair ≥23°C et ≤60°C
Liquides inflammables - Catégorie 4	Un liquide qui a un point d'éclair >60°C et ≤93°C

Pictogrammes de danger SGH:

Effets potentiels sur la santé:

- Peau:** Peut provoquer une irritation cutanée modérée et éventuellement une dermatite lorsque l'exposition est prolongée ou répétée.
- Yeux:** Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes courants comprennent des picotements, des déchirures et des rougeurs.
- Ingestion:** Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Une toxicité systémique et une acidose peuvent survenir.
- Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

SECTION 3: Composition/information sur la composition

Ingrédients tels que définis par la Loi canadienne sur les produits dangereux.

Produit	Numéro CAS	Concentration
Alcool éthylique	64-17-5	≈80%
Aqua (eau)	7732-18-5	QS à 1L (ou 500ml)
Glycérine	56-81-5	2% - 10%
Jus de feuille d' <i>Aloe barbadensis</i>	94349-62-9	≈0.1%
Benzoate de dénatonium	3734-33-6	<0.01%

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Conseils généraux:	En cas d'accident, consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux:	En général, le produit provoque une irritation des yeux. Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Si les irritations persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Si la personne est inconsciente, ne lui donnez rien à rincer/boire. Consultez un médecin si nécessaire.
Inhalation:	N/A

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité:	Le produit est inflammable.
Moyens d'extinction appropriés:	Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO ₂), mousse résistant aux alcools, poudres.
Dangers spécifiques:	NE PAS utiliser de jet d'eau solide car il peut disperser et propager le feu. En chauffant ou pendant la combustion, il forme des vapeurs toxiques et irritantes, peut former des mélanges explosifs avec l'air.
Méthodes spécifiques de lutte:	N'essayez pas de combattre l'incendie sans équipement de protection approprié. Utilisez des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant. Utilisez de l'eau pour refroidir les contenants non ouverts, puis retirez les contenants de la zone d'incendie s'il est sécuritaire de le faire. En cas d'incendie persiste et ne peut être éteint, évacuez la zone.
Protection des pompiers:	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles:	Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement de protection complet (lunettes, respiration, masque, gants, etc.).
Précautions environnementales:	Ne pas rejeter le produit dans les eaux naturelles sans prétraitement ou dilution adéquate. Empêchez toute fuite ou tout déversement supplémentaire. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
Confinement:	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Pour les déversements importants, prévoir une digue ou un autre confinement approprié pour empêcher le matériau de se répandre.
Nettoyage:	Contenir le déversement, puis collecter avec un matériau absorbant non combustible (par exemple, sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation:	Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Précautions: Utilisez un équipement de protection de remplissage.
Stockage:	Conservez le récipient bien fermé, dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Matières incompatibles: NE PAS stocker avec des agents oxydants, des produits chimiques inflammables, des peroxydes, des composants pyrophoriques, des substances auto-échauffantes, des explosifs et des gaz.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Pour l'utilisateur final: Il s'agit d'un produit de soin personnel ou cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans des conditions normales et raisonnablement prévues.

Sur le lieu de travail (fabricant, distributeur et entrepôt):

Équipement respiratoire: - L'utilisation d'un respirateur à cartouche pour vapeurs organiques approuvé est recommandée.
- L'utilisateur doit consulter un guide de protection respiratoire, tel que le guide Z94.4-M1982 de l'Association canadienne de normalisation.

Ventilation: - Le système de ventilation doit être sans étincelles, mis à la terre et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.
- Une ventilation locale est recommandée lors de la manipulation.

Gants de protection: Néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.

Protection de la peau et du corps: Un équipement de protection est nécessaire.

Protection des yeux: Lors de la manipulation d'un produit chimique, des lunettes résistantes sont fortement recommandées.

Autre équipement de protection: Bain oculaire, douche de sécurité.

**** Pour plus d'informations, reportez-vous à RTECS (NIOSH / OSHA) et / ou OH & S**

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Couleur/Apparence	Liquide
Densité	N/A
Gravité spécifique	0.80 – 0.95
Solubilité dans l'eau	Miscible
pH	N/A
Viscosité	N/A
Inflammabilité	Inflammable
Température d'auto-inflammation	N/A
Point d'éclair	Catégorie 3
Taux d'évaporation	N/A
Température de décomposition	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique: Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Réactivité: N/A

Matières incompatibles: voir Section 7 Conditions de stockage

Possibilité de réactions dangereuses: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition dangereux: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Lors de la combustion, il peut produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone.

SECTION 11: Information toxicologique**Informations sur les effets toxicologiques:**

Il s'agit d'un produit de soins personnels ou cosmétique conforme à l'évaluation de la sécurité. Sur la base des informations obtenues à partir de chaque ingrédient, le produit fini ne devrait pas être nocif pour l'homme.

Principales voies d'exposition / effets potentiels sur la santé**Effets cancérogènes:** Le produit fini ne devrait pas être cancérogène.**Effets mutagènes:** Le produit fini ne devrait pas être mutagène.**Toxicité pour la reproduction:** Le produit fini ne devrait pas être toxique pour la reproduction.**OH & S:** Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999 (LCPE 1999).**Allergène à déclarer:** Le produit fini ne devrait pas contenir d'allergènes.**Données toxicologiques observées sur l'animal:**

Produit chimique	Pureté % V/V	TLV, ppm	CL 50, ppm/4h (inhalation, rat)	DL 50, mg/Kg (Orale, rat)	DL 50, mg/Kg (Peau, lapin)
Alcool éthylique	95	1000	31,623	/	20,000

Références: ACGIH Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (1988-1989)
RTECS Registre des effets toxiques des substances chimiques (1983)**Corrosion cutanée/irritation cutanée:** Non classé sur la base des informations disponibles. Le produit a été conçu et développé conformément à la monographie canadienne de catégorie IV actuelle.**SECTION 12: Information écologique**

On s'attend à ce que les ingrédients du produit soient sans danger pour l'environnement à des concentrations prévues dans des scénarios d'utilisation normale et de déversement accidentel. Les composants d'emballage sont compatibles avec les pratiques classiques de gestion des déchets solides.

Alcool éthylique CAS 64-17-5. Référence: Hiram Walker & Sons Ltd.

Informations recueillies sur la base d'un alcool éthylique à 95%.

Écotoxicité (aquatique et terrestre, le cas échéant)**Toxicité aiguë pour les poissons**CL50/96 heures *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) > 10,000 mg/lCL50/96 heures *Pimephales promelas* (vairon à grosse tête) > 13,400 mg/l**Toxicité pour les plantes aquatiques**Inhibition de la croissance/96 heures *Chlorella vulgaris* (algues d'eau douces) 1,000 mg/l**Toxicité pour les microorganismes**Seuil de toxicité / *Pseudomonas putida*

Résumé: L'inhibition de la multiplication cellulaire commence

Persistance and dégradabilité: Une biodégradation est attendue.**Potentiel de bioaccumulation:** Une bioaccumulation est peu probable.**Autres effets néfastes: DBO: 740-840 mg/g****SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets :** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.**Pour les paramètres ménagers (utilisateur final) :** L'utilisation des informations est fournie sur l'emballage du produit. À l'usage des consommateurs uniquement selon les informations du produit.**Pour les environnements non domestiques (fabricant, clients intermédiaires, distributeurs):** Les produits couverts par cette FDS, dans leur forme d'origine, lorsqu'ils sont éliminés comme déchets, doivent être conformes aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

SECTION 14: Information relative au transport
Informations réglementaires: alcool éthylique
UNRTDG: Recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses

Numéro Nations Unies: UN 1987

Nom d'expédition correct: alcool / éthanol

Classe: 3

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

IATA:

Numéro UN / ID: UN 1987

Nom d'expédition correct: alcools / éthanol

Classe: 3

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: Liquides inflammables

Instruction d'emballage (avion-cargo): 366

Instruction d'emballage (avion de ligne): 355

IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales

Numéro UN: UN 1987

Nom d'expédition correct: ALCOOLS / Éthanol

Classe: 3

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Procédures d'intervention d'urgence du code EmS pour les navires transportant des marchandises dangereuses: F-E, S-D

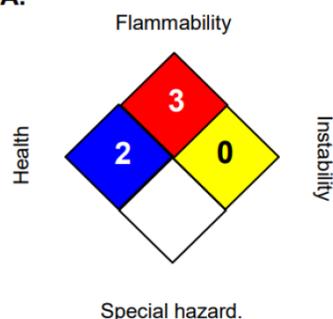
SECTION 15: Information réglementaire
Réglementations internationales:
CTFA: Tous les ingrédients de cette préparation sont répertoriés.

Inventaire européen: Tous les ingrédients de cette préparation sont répertoriés.

Étiquetage: Symboles et indicateurs de danger: voir la section 2.

Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun produit chimique connu pour causer le cancer.

Inventaires / notification par pays: AICS (Australie), DSL (Canada), IECS (Chine), REACH / EINECS (Union européenne), ENCS / ISHL (Japon), KECI / KECL (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), NECI (Taiwan), TSCA (États-Unis)

SECTION 16: Autres renseignements
NFPA:

HMIS III:

HEALTH	2
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	0

0 = not significant, 1 =Slight,
2 = Moderate, 3 = High
4 = Extreme, * = Chronic

Mentions légales:

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. AMD Medicom Inc. ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec les produits énumérés en annexe.

ANNEXE: LISTE DES PRODUITS

Numéro de code d'article	Description
7000	Medicom SafePure 80%, 1L, cartouche
7100	Medicom SafePure 80%, 1L, bouteille
7500	Medicom SafePure 80%, 500ml, bouteille